

# DIRECTEUR DE MARPA (H/F)

Offre n° [O085210400279298](#)

Publiée le [22/04/2021](#)

## Synthèse de l'offre

<b>Employeur</b>	<a href="#">VENDRENNES</a> Mairie - 8 Bis, Route de l'Océan 85250 VENDRENNES
<b>Département de travail</b>	Vendée
<b>Secteur du lieu de travail</b>	La Roche-sur-Yon
<b>Poste à pourvoir le</b>	15/07/2021
<b>Date limite de candidature</b>	23/05/2021
<b>Type d'emploi</b>	Emploi permanent - vacance d'emploi
<b>Nombre de postes</b>	1
<b>Ouvert aux contractuels</b>	Oui, sans exclure les candidatures de fonctionnaires (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53) <a href="#">?</a>

## Détails de l'offre

<b>Famille de métier</b>	Autonomie et aide à domicile > Accueil et accompagnement des personnes âgées	<b>Grade(s)</b>	Rédacteur
		<b>recherché(s)</b>	

**Métier(s)** Cadre en charge de la direction d'établissement et de service social ou médico-social

### Descriptif de l'emploi

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Vendrennes gère une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées, Marpa " Clair de Lune ". La MARPA a ouvert ses portes en novembre 2007. Elle a pour vocation de fournir aux personnes âgées un lieu et une qualité de vie préservant leurs repères et habitudes antérieurs. La MARPA " Clair de Lune " est composée de 24 logements dont 1 à destination de séjour temporaire. Dans le cadre d'un départ à la retraite, le CCAS recherche un directeur ou une directrice.

### Missions

Sous l'autorité de la Présidente du CCAS, la directrice, le directeur de la MARPA assure les missions suivantes :

\* La responsabilité de l'accueil et des relations avec les résidents, leur famille et notamment :

- Veille au bien-être des résidents, au respect de leur autonomie et de leur volonté, coordonne les projets d'accompagnement personnalisé
- Veille au respect du cadre sanitaire
- Organise la vie de la maison, les instances d'animation et de régulation
- Accueil et accompagne les familles
- Organise le Conseil de Vie Sociale

\* La gestion administrative de la MARPA et notamment :

- Assure le suivi et la mise à jour des documents obligatoires de la loi 2002-2 (contrat de séjour, livret d'accueil...)
- Assure le volet RH
- Assure le suivi mensuel des dépenses et des recettes liées à la vie du site (logiciel de facturation : Berger Levrault factures fournisseurs - facturation résidents - comptabilité / budget)
- Assure le suivi du taux d'occupation et l'optimise

\* La coordination des interventions internes ou externes à la MARPA autour de chaque résident,

\* L'animation et la coordination de l'ensemble des activités de la structure,

\* Le management des personnels (8 agents) :

- Encadrement de proximité du personnel, entretiens professionnels
- Organisation et suivi des plannings de travail, préparation des salaires et suivi de la masse salariale
- Animation de l'équipe et conduite des projets de l'unité de vie en cohérence avec le projet d'établissement
- Participation aux recrutements

\* L'engagement et la formalisation le cas échéant par convention des relations avec les partenaires locaux (secteur médical et paramédical, associations, services, commerces ...),

\* Promotion externe de la Marpa

\* L'élaboration, la mise en œuvre du projet d'établissement, les évaluations internes et externes. Pour ce faire, il définit des objectifs à partir d'instructions précises reçues de la structure gestionnaire et de l'évaluation des résultats obtenus

\* Suivi de la démarche qualité

\* Etre responsable de la sécurité du site

### Profils recherchés

- Être titulaire d'un diplôme de cadre de santé ou d'un diplôme sanitaire et social de niveau 5 (Bac + II)
- Justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Maîtrise de l'action gérontologique et de l'environnement de ce type d'établissement
- Connaissance du statut de la Fonction Publique Territoriale
- Sens des relations humaines et aptitude à l'encadrement
- Disponibilité

**Temps de travail**      Complet, 35h00 hebdomadaire

## Contact

**Téléphone collectivité**

02 51 66 08 22

**Adresse e-mail**

[mairie@vendrennes.fr](mailto:mairie@vendrennes.fr)

**Informations complémentaires**

► Conditions de recrutement:

- Poste à pourvoir sur un emploi permanent à temps complet à compter du 15 Juillet 2021
- Recrutement statutaire par mutation, détachement ou à défaut, contractuel de droit public
- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire

► Renseignements:

- sur les missions : Madame GRELAUD - 02.51.66.08.22
- sur le statut : Monsieur FENDELEUR - 02.51.91.25.01

► Merci de déposer votre candidature : lettre de motivation + C.V. détaillé + arrêté précisant votre situation statutaire, avant le 23 mai 2021 à :

Madame La Présidente du CCAS  
Hôtel de ville -8 bis route de l'Océan  
85250 VENDRENNES  
ou par courriel à : [mairie@vendrennes.fr](mailto:mairie@vendrennes.fr)

## Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.